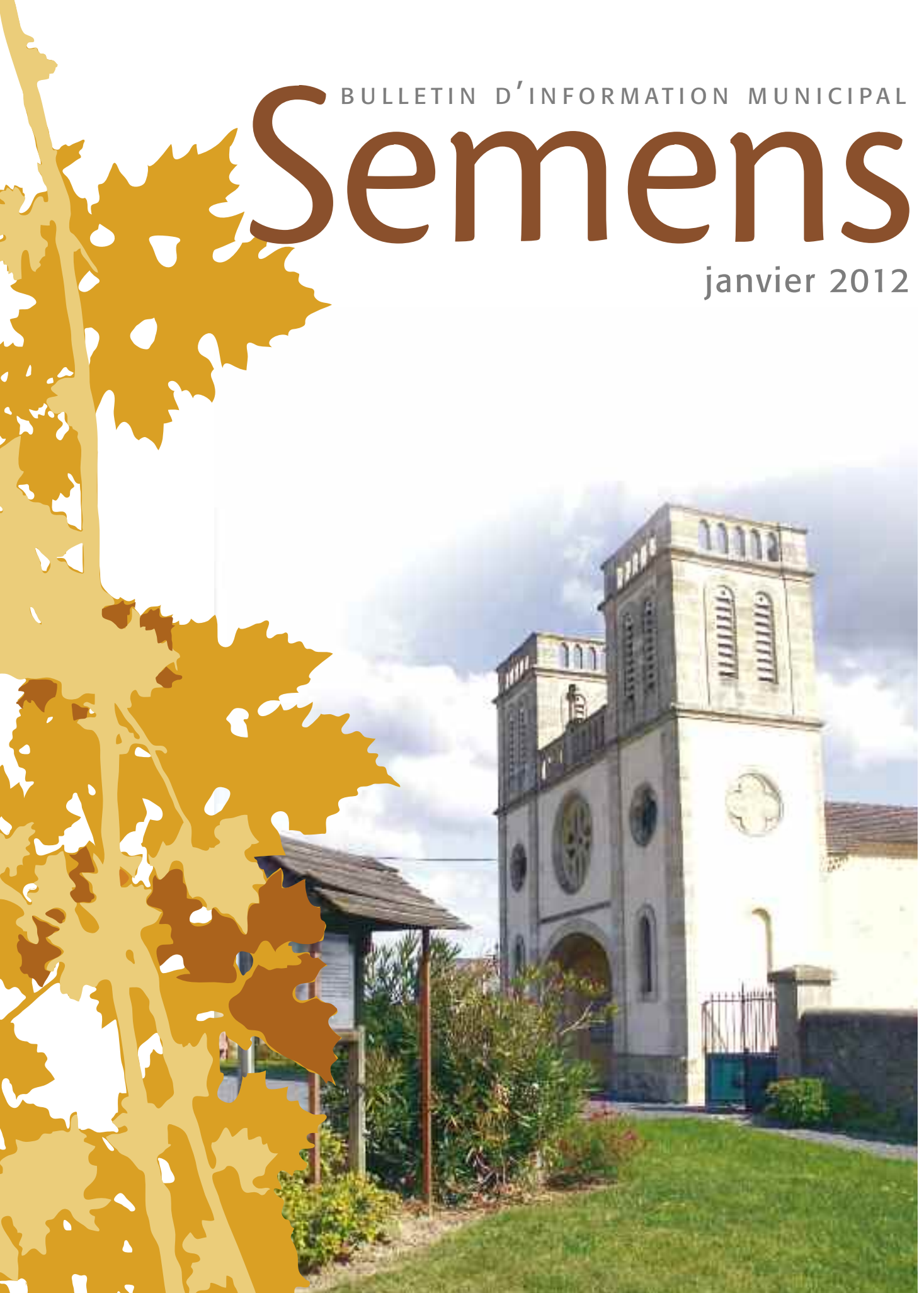


BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPAL

Semens

janvier 2012



Le mot du maire

Semensoises, Semensois, chers amis,

Je tiens pour cette nouvelle année à vous présenter mes meilleurs vœux de santé, de bonheur et de réussite. Je veux également vous remercier du soutien et de la confiance que vous avez pour l'ensemble du Conseil municipal, qui s'efforce à rendre notre vie communale la plus agréable possible.

L'environnement, la sécurité, les services sont nos préoccupations principales. Notre réflexion aujourd'hui est de continuer à améliorer le réseau électrique basse tension qui pose des problèmes de vétusté dans certains quartiers et qui est à la charge de la commune.

D'autres travaux sont à prévoir et certains à réaliser : le beffroi de notre église qui est en très mauvais état, des réparations sur des bâtiments communaux, sans oublier la voirie que nous nous efforçons d'entretenir.

Je souhaite aussi vous informer de la situation problématique que nous avons rencontrée pour la réforme territoriale émise par le Préfet qui voulait une fusion avec Langon. Notre communauté de commune était à l'écoute pour un éventuel rapprochement avec Langon et d'autres. Mais après plusieurs refus catégoriques de la communauté de communes de Langon et de la ville de Langon, un nouveau choix s'est imposé et au lieu de partir avec une CdC qui ne voulait pas de nous, nous avons demandé à rester seul tout en ayant la possibilité d'un éventuel échange de discussion progressif avec la communauté de communes de Langon. Ce choix peut être discuté mais c'est celui qui nous a paru le plus sage.

Notre canton et notre commune restent attachés à leurs traditions et à leur environnement et essaieront de les conserver au mieux, sans oublier de les développer et d'apporter du service. La CdC a beaucoup de projets dans ce sens et y travaille.

Notre journal annuel essaie de vous apporter des informations sur la vie communale et les associations que je remercie sincèrement de faire vivre notre village en organisant des rencontres tout au long de l'année.

Je vous souhaite encore une très bonne année et tiens à vous assurer de ma présence et de ma disponibilité à tout moment pour vous rencontrer.

Le maire



en bref

Point service CAF



Un point service CAF se tient au CVLV à Verdélais (9, la Mouliatte) où un agent formé par la CAF vous aide dans vos démarches les :

- lundis et jeudis de 13 h 30 à 16 h 30
- mardis et vendredis de 9 h à 12 h

Service public en ligne

L'Etat propose un service accessible en ligne via www.service-public.fr pour pouvoir effectuer de nombreuses démarches en ligne (déclaration de perte d'un document, inscription sur les listes électorales, recensement citoyen,...) et avoir tous les renseignements utiles à ces démarches.

Chacun peut également avoir un accès personnel sécurisé via www.mon.service-public.fr, site permettant à chacun de gérer de façon individualisée l'ensemble de ses relations avec les services publics en garantissant la confidentialité des informations personnelles.

Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement



Si vous avez un projet de création, modification, extension d'une construction, bénéficiez des conseils gratuits des architectes conseillers et du service juridique du CAUE lors de permanences en mairies.

Pour plus d'informations, consultez le site www.cauegironde.com ou contactez monsieur Dubreuilh au 05 56 97 81 89.

SIPHEM

9, place Albert Rigoulet
33190 LA REOLE
Tél : 05 56 61 20 75



Données INSEE :
Population légale en vigueur au 1^{er} janvier 2012 : 210 habitants.

Vie et infos communales

Consulter notre site <http://semens.free.fr> ou rendez-vous à la mairie.

Cimetière

Une procédure de reprise des concessions en état d'abandon est en cours. Conformément à la législation funéraire, des affiches avec la liste des tombes concernées ont été apposées à la mairie et au cimetière afin d'alerter le cas échéant les familles et de procéder aux régularisations. Des plaquettes ont été plantées devant chaque sépulture concernée pour permettre à toute personne en possession d'informations d'alerter la commune en s'adressant à la mairie.

Salle des fêtes

La location n'est effective qu'après remise en mairie des chèques et de l'attestation d'assurance en responsabilité civile ; une copie du règlement en vigueur vous est remise le jour de la réservation.

	Location	Dépôt de garantie	Caution propreté
Associations communales*	Gratuite	400,00 €	50,00 €
Habitants de la commune, associations intercommunales	50,00 €	400,00 €	50,00 €
Personnes ou associations hors commune	150,00 €	400,00 €	50,00 €

*les dates des manifestations doivent être réservées en début d'année pour l'année en cours.

Chiens errants

il est rappelé à l'ensemble de la population que conformément à l'arrêté municipal du 19 décembre 2008, il est expressément interdit de laisser les chiens (ou tout autre animal) divaguer sur la voie publique, seuls et sans maître ou gardien. Défense est également faite de laisser les chiens fouiller dans les récipients à ordures ménagères ou dans les dépôts d'immondices.

Tout chien errant trouvé sur la voie publique sera immédiatement saisi et mis en fourrière. À charge pour le propriétaire de s'acquitter de tous les frais occasionnés.

vie associative

Association des parents d'élève de l'école de Verdélais

Nous organisons différentes manifestations afin de soutenir des projets pédagogiques ou parfois simplement festifs comme le carnaval. Cette année, nous avons organisé et cofinancé les sorties scolaires à la ferme de Gipons à Bazas et au château de Malagar.

Nous tenons à rendre la lecture accessible à tous, c'est pourquoi nous planifions un troc de livre mensuel pendant le temps périscolaire et nous avons acheté des livres de bibliothèque pour les classes du primaire.

Pour le premier semestre de 2012, nous vous donnons rendez vous à **Semens pour un loto le 12 février**, un **vide grenier enfantin le 18 mars**, et à **Verdelais pour le carnaval le 5 mai**.

Composition du bureau :

- Présidente : Stéphanie Doroszewski
stephdoro@gmail.com
0556624839
- Vice présidente : Séverine Celeste
- Trésorière : Marie France Olivier
- Vice trésorière : Stéphanie Bouche
- Secrétaire : Marie Froidefond
- Vice secrétaire : Aude Bernier

Tennis Club

L'équipe du Tennis Club de Semens tient à remercier chaleureusement chacun de ses membres actifs pour sa participation aux événements ainsi qu'à la vie du club en général.

Un grand merci en particulier à Monsieur le Maire et à la commune pour les subventions accordées qui permettent petit à petit de faire revivre cette association.

Grâce à tout cela, nous avons pu cette année encore apporter des améliorations de confort et de qualité sur les cours mais aussi organiser une soirée

Entre deux Deuches - 2 CV Club Semens

Bilan année 2011 :

25 adhérents à ce jour avec autant de voitures.



Différentes sorties au cours de l'année passée à Marquèze, Teich, Aubiac, Noailan, Cazalis, Mourens, Caumont Clairac, Arzac,... Sans oublier la Girondeuche au mois de janvier à Semens avec ses 101 voitures participantes sous un froid sibérien !

En 2012, Semens ouvre ses portes à la première « Semensoise » !

Habitants de Semens, vous êtes tous conviés à cette manifestation qui aura lieu **le 26 mai 2012**, tout cela dans la convivialité et la bonne humeur. Programme détaillé de la journée sur

le site du club. Restauration sur place prévue le midi. On compte sur vous ! Virées et concentrations (à définir) toujours au programme pour 2012. Remerciements de l'équipe deuchiste à tous les bénévoles, viticulteurs et aussi à la municipalité de Semens pour leur aide au cours de cette année 2011.



Contact

Patrick Marquette : 06 74 76 32 15
Gérald Leroy : 06 78 58 50 60
deuchessemensoises.isgreat.org



dans la salle des fêtes de notre commune. À cet effet, le bureau de l'association remercie le comité de la salle des fêtes de nous avoir généreusement prêté la salle, en particulier Madame Charon pour son aide dans l'organisation de cet événement qui fut une réussite selon l'avis de tous.

Cette année a vu aussi l'arrivée de cours de tennis dispensés par Matthieu à qui nous sommes très reconnaissants pour son engagement et sa gentillesse. Nous invitons tous ceux qui désirent prendre des cours de tennis à se rapprocher du

président pour obtenir les coordonnées de Matthieu.

Pour l'année 2012, de nouveaux projets sont mis en place : des travaux de rénovation et de modernisation, ainsi qu'encore plus d'événements sportifs et d'occasions de nous retrouver autour d'un bon repas.

Le bureau du tennis club de Semens vous souhaite de bonnes fêtes et une bonne année 2012.

D. Manzanero : 06 69 98 86 18
Mail : tennis.club.semens@gmail.com

CVLV : un centre social au service du territoire

L'association CVLV, créée en 1981 pour permettre à des jeunes et des familles de profiter de séjours dans les Pyrénées, est née d'un véritable militantisme de l'éducation populaire.

Au fil du temps, les projets naissants se sont orientés vers l'enfance, la jeunesse et la famille dans la volonté de créer des liens, en aboutissant en 2011 à la création du *Pôle Social Rural* et un agrément centre social pour les trois années à venir. C'est une volonté d'aller « vers de

l'échange », pour permettre à tous de participer au projet. Il s'agit pour nous de favoriser le lien social dans chacune de nos actions et de poursuivre les échanges quotidiens avec l'ensemble de la population du territoire.

L'itinérance et la proximité restent une priorité et la participation du plus grand nombre une préoccupation quotidienne. Le *Pôle Social Rural* est né : un outil pour tous, population, association, élus, au service de la vie et de l'animation locale.



Gym Club

Les lundis et mercredis de 20 h à 21 h (hors vacances scolaires), le gym club de Semens et sa vingtaine de licenciées prennent d'assaut la salle des fêtes et la transforment en salle de fitness. Dans la joie, la bonne humeur et dans le respect des rythmes de chacune, sous l'œil avisé de la coach, Mireille, les cours se suivent mais ne se ressemblent pas. À chaque séance son activité : step,

Pilates, cardio, renforcement musculaire, danse, etc. Si vous avez envie de bouger, de vous détendre, de passer un moment agréable tout en transpirant, chaussez vos baskets, prenez votre serviette et venez nous rejoindre. La cotisation annuelle est de 60 € pour un cours par semaine et de 80 € pour deux cours, licence comprise.

Société des Fêtes



▲ La choucroute
Le carnaval ▼



Cette année encore, la société des fêtes, par son dynamisme et son engagement, nous a fait profiter de nombreuses sorties et animations.

Programme 2012

- 24 mars : repas
- 12 mai : marche pédestre
- 18/19 août : fête locale
- 20 octobre : repas
- 31 décembre : réveillon de la Saint Sylvestre

Pour tout renseignement :

Carla Gagnerot : 06 26 90 37 10
Jean-Luc Eysson : 06 78 60 44 05.



Ce centre social a plusieurs objectifs :

- Un lieu d'accueil et d'information pour la population, la vie associative et les collectivités locales.
- Un lieu d'animation de la vie sociale.
- Un équipement à vocation sociale globale.
- Un lieu d'interventions sociales concertées et novatrices.
- Un équipement à vocation familiale et pluri-générationnelle.

Pour toutes informations le PSR est ouvert du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.
9, la Mouliatte - 33490 Verdélais
Tél. 05 56 76 78 83
Mail : psr.cvlv@gmail.com
Site internet : www.cvlv-verdelais.com

Ludothèque éphémère

La Ludothèque sera à Semens les :
– samedi 4 février 2012
– samedi 2 juin 2012

La randonnée



travaux communaux



▲ Distribution des bacs à ordures au mois de septembre



▲ Mise en place d'un foyer lumineux à Chaigneaux



▲ Faucardage

▼ Réparation d'une fuite d'eau à Gravelines



◀ Réfection totale du réseau basse tension au poste Gravelines

Nétoyage du ruisseau Le Galouchey

Au début du mois de mars, juste avant l'ouverture de la pêche à la truite, une équipe de bénévoles, pêcheurs et non pêcheurs, s'est mobilisée tout au long d'un week-end pour nettoyer les berges du ruisseau « Le Galouchey » sur le territoire de la commune de Semens.

Et après l'effort, le réconfort, où sur le bord du Galouchey, le casse-croûte a été organisé avec l'aide de quelques épouses.

C'est dans cette bonne ambiance que nous attendons, pour 2012, toute nouvelle participation...

Merci.



Le Noël des enfants

Cette année la fête de Noël organisée par la mairie, a eu lieu le dimanche 11 décembre 2011.

Un très joli spectacle proposé par la compagnie de théâtre *Le soleil dans la nuit* mettait en scène des personnages des fables de La Fontaine à la recherche désespérée du « trésor vert ». La grenouille, le corbeau, la cigale et bien sûr le loup ont fait rire, chanter et danser les enfants dont la participation active a permis un dénouement heureux.

Après un « Petit papa Noël » chanté sous la direction de Maria Dubernet, le père Noël est enfin arrivé pour embrasser et récompenser les enfants un peu intimidés.

Enfin, le goûter et l'apéritif offerts par la municipalité ont clôturé ce bel après-midi festif.



Le repas des aînés

Le repas des aînés s'est déroulé le dimanche 22 janvier 2012 avec une animation proposée par Michel Daney et Daniel Epi.

Le repas, concocté et servi par le traiteur *Barberin* de Saint Sauveur de Meilhan (47), fut l'occasion pour nos aînés de se retrouver autour d'une table dans une ambiance conviviale et festive.



Votre mairie

Le maire : David LARTIGAU

1^{er} adjoint : Christelle LAPORTE

2^e adjoint : Cristian DUBERNET

3^e adjoint : Patrick MARQUETTE

Délégués titulaires des commissions intercommunales

Assainissement : David Lartigau / Cristian Dubernet

Suppléants : Valérie Arnaud / Eric Teycheney

SISS : Christelle Laporte / Danielle Charon

Suppléants : Patrick Marquette / Cristian Dubernet

SICTOM : Xavier Mouras / Valérie Arnaud

Suppléants : Danielle Charon / Cristian Dubernet

Lutte contre l'incendie : Cristian Dubernet / Jean-Michel Izard

Suppléants : Danielle Charon / Eric Teycheney

Eau : Cristian Dubernet / Danielle Charon

Suppléants : Christelle Laporte / Eric Teycheney

Syndicat des sports de Verdels : David Lartigau / Patrick Marquette

Suppléant : Xavier Mouras

SDEEG : David Lartigau

SIPHEM : David Lartigau - Valérie Arnaud

Défense : Jean-Michel Izard

Impôts : Jean-Michel Izard

SCOT : Valérie Arnaud

Communauté de communes : David Lartigau / Patrick Marquette

Suppléants : Valérie Arnaud / Danielle Charon

Commission 1 - Finances : Christelle Laporte / David Lartigau

Suppléants : Cristian Dubernet / Xavier Mouras

Commission 2 - Tourisme : Patrick Marquette / Danielle Charon

Suppléants : Eric Teycheney / Xavier Mouras

Commission 3 - Environnement : Patrick Marquette / Jean-Michel Izard

Suppléants : Valérie Arnaud / Cristian Dubernet

Commission 4 - Habitat : Patrick Marquette / Christelle Laporte

Suppléants : Jean-Michel Izard / Valérie Arnaud

Commission 5 - Voirie : Christelle Laporte / Jean-Michel Izard

Suppléants : Danielle Charon / Valérie Arnaud

Commission 6 - Social et éducation : David Lartigau / Christelle Laporte

Suppléants : Danielle Charon / Xavier Mouras

Commission 7 - Culture et sport : Christelle Laporte / Patrick Marquette

Suppléants : Xavier Mouras / Jean-Michel Izard

Commission des impôts : Christelle Laporte / David Lartigau

Mairie de Semens

3, le Bourg Sud - 33490 Semens

Tél. : 05 56 62 05 13

Fax : 05 56 62 89 33

Mail : mairie.semens@wanadoo.fr

Site internet : <http://semens.free.fr>

Monsieur le maire :

06 98 24 99 12

Horaires d'ouverture :

Lundi de 9 h à 17 h

Vendredi de 9 h à 17 h

Numéros utiles

Gendarmerie de Saint-Macaire :

05 57 98 17 60

Gendarmerie de Cadillac :

05 57 98 12 90

Pompier : 18

Urgences/Samu : 15

Hôpital de Langon :

05 56 76 57 57

EDF (panne) 08 10 333 033

Eau : 05 56 63 06 56

05 57 94 01 70

Sur votre téléphone mobile, pour toute urgence, composez le **112**



Bulletin conçu et réalisé par
Visiblement 06 34 28 26 60
visiblement2@yahoo.fr